

Conseil d'Administration  
Séance du 27 mars 2025 à 18h00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT	X		
9. Gérard DILLENSCHNEIDER	X		
10. Marina FERRARI		X	
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC		X	Myriam MONANGE
15. André GRANGER		X	
16. Alain HOTIER	X		
17. Antoine HUYNH		X	BERNARD GELLOZ
18. Agron KALLABA		X	
19. Myriam MONANGE	X		
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI		X	
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN	X		
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie RENAUD

Directrice du CIAS Grand Lac

Muriel BORRELY-DUBINI

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

Olivier VERDENAL

Directeur financier de Grand Lac

Aurore FRAISSE

Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14-03-2025

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 27 mars 2025 a été transmis le 14 mars 2025, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI

Le secrétaire de Séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB127-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025



Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB127-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025



CENTRE INTERCOMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

## DÉLIBÉRATION

N° : 20 Année : 2025

Exécutoire le : 31 MARS 2025  
Publiée/Notifiée le : 31 MARS 2025  
Visée le : 31 MARS 2025

### FINANCES Budget Principal du CIAS Grand Lac Vote du Budget Primitif 2025

Vu l'instruction budgétaire M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote d'un rapport d'orientation budgétaire dans le délai de deux mois précédent l'examen du budget,

Vu l'article 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au vote du budget par chapitre,

Monsieur le Président, après avoir rappelé le vote du rapport d'orientation budgétaire le 30 Janvier 2025, présente le Budget Primitif 2025 du Budget principal du CIAS Grand Lac.

Il propose une présentation et un vote par chapitre.

Monsieur le Président rappelle que la nomenclature M57 autorise la pratique de la fongibilité des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Il est par ailleurs proposé, conformément à l'article L.5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, afin de faciliter le fonctionnement budgétaire, d'autoriser Monsieur le Président à amender par décision, dès que le besoin apparaît, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections et sans attendre une décision modificative, dans la limite de 7.5% du montant global des dépenses réelles de la section concernée hors dépenses de personnel.

#### Fonctionnement

CHAPITRES	DEPENSES
011 : Charges à caractère général	1 503 450.00 €
012 : Charges de personnel et frais assimilés	973 650.00 €
65 : Autres charges de gestion courante	2 576 420.00 €
67 : Charges spécifiques	400.00 €
042 : Opérations d'ordres entre sections	15 940.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 069 860.00 €</b>

CHAPITRES	RECETTES
002 : Excédent de fonctionnement reporté	154 388.23 €
013 : Atténuations de charges	1 500.00 €
70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 480 120.00 €
74 : Dotations et participations	3 433 161.77 €
75 : Autres produits de gestion courante	690.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 069 860.00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

## Investissement

CHAPITRES	DEPENSES
20 : Immobilisations incorporelles	50 000.00 €
21 : Immobilisations corporelles	59 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 000.00 €</b>

CHAPITRES	RECETTES
001 : Excédent d'investissement reporté	84 087.23 €
10 : Dotations, fonds et réserves	2 972.77 €
024 : Produits des cessions d'immobilisations	6 000.00 €
040 : Opérations d'ordres entre sections	15 940.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>109 000.00 €</b>

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Budget primitif 2025 du budget principal du CIAS Grand Lac tel que présenté,
- VOTE le Budget Primitif 2025 du budget principal du CIAS Grand Lac,
- AUTORISE Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget 2025,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 27 mars 2025

Le Président,  
Renaud BERETTI

- |                                |
|--------------------------------|
| • Conseillers en exercice : 25 |
| • Présents : 16                |
| • Présents et représentés : 19 |
| • Votants : 19                 |
| • Pour : 19                    |
| • Contre : 0                   |
| • Abstentions : 0              |
| • Blancs : 0                   |



Le secrétaire de séance,  
Gérard DILLENSCHNEIDER

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	84 528,35	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>84 528,35</b>	<b>0,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>84 528,35</b>	<b>0,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>84 528,35</b>	<b>0,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>	<b>109 000,00</b>
--------------	------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>109 000,00</b>
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	2 972,77	2 972,77	2 972,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 972,77</b>	<b>8 972,77</b>	<b>8 972,77</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 972,77</b>	<b>8 972,77</b>	<b>8 972,77</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	18 100,00		15 940,00	15 940,00	15 940,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>18 100,00</b>		<b>15 940,00</b>	<b>15 940,00</b>	<b>15 940,00</b>

<b>TOTAL</b>	20 100,00	0,00	24 912,77	24 912,77	24 912,77
+					
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		84 087,23		
=					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		109 000,00		

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	15 940,00
--	-----------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'apportation de certains travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Cas échéant l'apportation de certains travaux effectués sur un exercice antérieur
073-267303428-20250327-DELIB144-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 251 136,00	0,00	1 503 450,00	1 503 450,00	1 503 450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	951 500,00	0,00	973 650,00	973 650,00	973 650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 832 637,62	0,00	2 576 420,00	2 576 420,00	2 576 420,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>4 035 273,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 053 520,00</b>	<b>5 053 520,00</b>	<b>5 053 520,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 035 673,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 053 920,00</b>	<b>5 053 920,00</b>	<b>5 053 920,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	18 100,00		15 940,00	15 940,00	15 940,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>18 100,00</b>		<b>15 940,00</b>	<b>15 940,00</b>	<b>15 940,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 053 773,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 069 860,00</b>	<b>5 069 860,00</b>	<b>5 069 860,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

	<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	---	-------------

=

	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 069 860,00</b>
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 208 450,00	0,00	1 480 120,00	1 480 120,00	1 480 120,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 964 360,00	0,00	3 433 161,77	3 433 161,77	3 433 161,77
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 990,00	0,00	690,00	690,00	690,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>4 177 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 177 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 177 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>	<b>4 915 471,77</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>154 388,23</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 069 860,00</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>15 940,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF 023 + DF 042 - RF 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

# CIAS – Budget principal

## Rapport budgétaire 2025

Accusé de réception en préfecture  
073-267303428-20250327-DELIB144-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

## PRESENTATION DU BUDGET

Le budget principal du CIAS Grand Lac porte 4 services :

- Administration générale dont la direction du CIAS
- Téléassistance
- Portage de repas
- Dispositif de lutte contre l'isolement

## ACTIVITE DES SERVICES

	BP 2025
Téléassistance (nbre abonnements)	7 100
Portage de repas (nbre de repas)	55 000
Dispositif de lutte contre l'isolement (nbre de bénéficiaires suivis régulièrement)	100

## LE BUDGET PRIMITIF 2025

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 002		124 026		
Chapitre 011	1 190 469	1 251 136	1 250 092	1 503 450
Chapitre 012	861 444	951 500	930 357	973 650
Chapitre 042	20 165	18 100	18 040	15 940
Chapitre 65	1 267 682	1 832 638	2 331 539	2 576 420
Chapitre 67	345	400	158	400
Chapitre 68	5 400	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 345 504</b>	<b>4 177 800</b>	<b>4 530 186</b>	<b>5 069 860</b>
Recettes	CA 2023	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chapitre 002				154 388
Chapitre 013	74 151	3 000	13 659	1 500
Chapitre 70	1 206 858	1 208 450	1 263 563	1 480 120
Chapitre 74	2 071 588	2 964 360	3 472 704	3 433 162
Chapitre 75	19 769	1 990	58 300	690
Chapitre 77	1 016	0	374	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 373 382</b>	<b>4 177 800</b>	<b>5 069 860</b>	

Accusé de réception en préfecture  
073107333423-20250327-DELIB-14495  
Date de télétransmission : 31/03/2025

Date de réception préfecture : 31/03/2025

## **1- Les dépenses**

### **Chapitre 011 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante**

Les dépenses du chapitre 011 (1 503 450 €) sont supérieures au réalisé 2024 (+253 354 €).

Les principales variations sont les suivantes :

- **60 : Achats** : 23 450 € sont provisionnés sur ces comptes (+3 934 € CA 2024). Ces dépenses concernent essentiellement la fourniture de carburant pour 16 300 € (véhicules de service administration générale, minibus lutte contre l'isolement, véhicules frigorifiques du portage de repas).
- **61 : Services extérieurs** : 631 560 € de dépenses sont prévus sur ces comptes (+90 944 € CA 2024). Ces dépenses concernent essentiellement :
  - Administration générale pour 94 900 € (CA 2024 : 44 724 €). 30 000 € sont provisionnés pour la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux. 16 500 € sont prévus pour la location des bureaux. 20 000 € interviennent pour la réalisation d'une étude sur la mise en place de la vidéo surveillance dans les établissements. Des crédits sont également inscrits pour la supervision managériale (7 500 €) et des formations RGPD (6 100 €). 7 300 € sont inscrits pour les assurances (cotisation et accompagnement).
  - Téléassistance pour 58 240 € (CA 2024 : 56 035 €). Les dépenses relatives à la fourniture de prestation de téléassistance (56 500 €) évoluent conformément à l'activité prévue et aux évolutions tarifaires anticipées (+2 111 € CA 2024).
  - Portage de repas pour 452 990 € (CA 2024 : 415 330 €). Les dépenses relatives à la fourniture des repas (397 000 €) sont en augmentation par rapport au réalisé 2024 (+33 687 €) conformément à l'activité prévue et aux évolutions tarifaires anticipées. 45 450 € sont prévus pour la location et l'entretien-réparation des véhicules frigorifiques.
  - Dispositif de lutte contre l'isolement pour 25 430 € (CA 2024 : 21 263 €). Les dépenses concernent principalement la location et l'entretien-réparation du minibus (13 100 €) et les dépenses d'animations proposés aux bénéficiaires (5 200 €).
- **62 : Autres services extérieurs** : 848 440 € sont provisionnés sur ces comptes (+158 480 € CA 2024). Ces dépenses concernent essentiellement le remboursement à Grand Lac des charges indirectes relatives à la gestion du CIAS. Pour rappel, cette charge est intégralement compensée par la subvention d'équilibre versée par Grand Lac au CIAS. Le CIAS refacture ensuite une partie de ces charges sur les budgets annexes. 40 000 € sont provisionnés pour les frais bancaires en lien avec les lignes de trésorerie (CA 2024 : 26 808 €).

## **Chapitre 012 : Dépenses afférentes au personnel**

Le montant réalisé au chapitre 012 (973 650 €) est supérieur au réalisé 2024 (+ 43 293 €).

Le nombre d'ETP est constant entre le CA 2024 (16.4 ETP) et le BP 2025 (16.5).

L'évolution des montants intervient en raison de :

- L'application d'un GVT de 1.7%
- L'évolution de cotisations et participations

## **Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**

Les dotations aux amortissements sont prévues pour un montant de 15 940 €.

## **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Les dépenses du chapitre 65 (2 576 420 €) sont en hausse au réalisé 2024 (+244 881 €).

Ces charges concernent la subvention versée par le CIAS aux budgets annexes pour un montant de 3 379 262 €.

123 300 € de subvention au bénéfice de l'ADMR sont également provisionnés.

## **Chapitre 67 : Charges spécifiques**

Les dépenses du chapitre 67 sont prévues pour un montant de 400 €.

## **Chapitre 68 : Dotations aux provisions**

Aucune dépense n'est prévue sur ce chapitre. Un ajustement des provisions pour CET interviendra en fin d'exercice et sera introduit par décision modificative le cas échéant.

## **2- Les recettes**

### **Chapitre 002 : Excédent reporté**

Le résultat déficitaire 2024 est intégré au budget primitif pour un montant de 154 388 €.

### **Chapitre 013 : Produits en atténuation**

Ces recettes sont prévues pour 1 500 € et concernent le remboursement d'indemnités journalières.

### **Chapitre 70 : Produits des services**

Les produits des services (1 480 120 €) sont supérieurs au réalisé 2024 (+216 557 €). Ils sont essentiellement composés de :

- Administration générale pour 633 600 € (CA 2024 : 521 365 €). Ces recettes correspondent au remboursement par les budgets annexes des charges indirectes facturées par Grand Lac pour la gestion du CIAS (facturation au CIAS qui répercute une quote-part sur les budgets annexes).
- Téléassistance pour 128 000 € (CA 2024 : 117 190 €). Ces recettes correspondent au service de téléassistance facturé aux usagers conformément à l'évolution d'activité anticipée et aux tarifs votés pour l'exercice.
- Portage de repas pour 670 000 € (CA 2024 : 581 334 €). Ces recettes correspondent à la facturation des repas aux usagers conformément à l'évolution d'activité anticipée et aux tarifs votés pour l'exercice.
- Les autres recettes de ce chapitre correspondent pour 48 520 € à des remboursements RH suite à la mise à disposition de personnel.

### **Chapitre 74 : Dotations et participations**

Les dotations et participations (3 433 162 €) sont inférieures au CA 2024 (-39 543 €). Elles sont essentiellement composées de :

- Administration générale pour 3 379 262 € (CA 2023 : 3 424 032 €). Cette recette correspond à la subvention d'équilibre versée par Grand Lac au CIAS.
- Téléassistance pour 12 500 € (CA 2024 : 10 933 €). Ces recettes concernent des prises en charges des prestations de téléassistance par des caisses de retraite (CARSAT).
- Portage de repas pour 5 000 € (CA 2024 : 3 832 €). Ces recettes concernent des prises en charges des prestations de téléassistance par des caisses de retraite (CARSAT).
- Dispositif de lutte contre l'isolement pour 36 400 € (CA 2024 : 33 839 €). Ces recettes concernent des financements pour les projets du service Conseil Départemental,

Accusé de réception en préfecture  
0000730000000000000000000000  
Date de télétransmission : 31/03/2025  
Date de réception préfecture : 31/03/2025

conférence des financeurs...).

## **Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante**

Les recettes prévues au chapitre 75 concernent des refacturations entre services pour 690 € pour des prestations informatiques et téléphonie.

## **Chapitre 77 : Produits spécifiques**

Aucune recette n'est prévue sur ce chapitre au budget primitif.

## **INVESTISSEMENT**

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 109 000 €.

Recettes :

- Excédent 2024 reporté pour 84 087 €
- FCTVA pour 2 973 €
- Dotations aux amortissements pour 15 940 €
- Produits des cessions (véhicule frigo) pour 6 000 €

Dépenses :

- Immobilisations corporelles pour 59 000 €
- Immobilisations incorporelles pour 50 000 €

## Acte à classer

**DELIB144**

**1**

En préparation

**2**

En attente retour  
Préfecture

**3**

> AR reçu <

**4**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-03-31T10-53-22.01 ( MI260125721 )

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20250327-DELIB144-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Budget principal du CIAS Grand Lac - Vote du budget primitif 2025

Date de décision : 27/03/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Décisions budgétaires  
7.1.2. Budget primitif  
7.1.2.2. Délibération approuvant le vote du budget primitif

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [20 DELIB 2025 CIAS Principal BP.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[20-1 2025 CIAS BP Délib...](#) Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[20-2 2025 CIAS Rappport budgétaire.PDF](#) Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[Conseil 2025-03-27 Page de garde.PDF](#) Type PJ : 99\_DE - Délibération

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 31/03/25 à 10:53

Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)

Transmis

Date 31/03/25 à 10:53

Par [BORRELY DUBINI Muriel](#)

Accusé de réception

Date 31/03/25 à 10:58